

EMNE
Procès-verbal du Conseil d'Administration
15 mai 2017

***Absents excusés :** Anita Delatour – Christian Mesnier – Gérard Paulin – Jean-Philippe Sleboda – François Vacheresse – Norbert Van Elst.

Absents : Jérôme Lefèbvre – Didier Paineau.

Invité : Bernard Portehault, François Vercellotti

***Procès-verbal du CA du 3 avril 2017**

Après rectification, approuvé à l'unanimité.

***La Fruitière à énergies :**

-Présentation des statuts définitifs relus par la CCI et par François Vercellotti ancien notaire à Quingey.

Pas de retour de France Active à ce jour. Ces statuts vont se compléter par la liste des membres fondateurs.

Le dossier pour obtenir le label ESUS sera à l'étude après le dépôt au Greffe du tribunal de commerce. Il serait validé pour 2 ans.

-Bilan des réunions Tupperwatts : beaucoup de retours pour devenir membres fondateurs.

Une personne à Myon serait particulièrement intéressée pour travailler sur la filière bois.

Au total 86 personnes sur plus de 200 rencontrées sont intéressées. Actuellement 46 membres fondateurs engagés pour 55 parts sociales. Le dernier délai pour s'engager est fixé au 28 mai. Penser aux procurations pour les signataires.

-Plan d'affaires : pas de grosses modifications. Les banques suivent à de bonnes conditions, mais elles sont plus frileuses en ce qui concerne l'hydraulique, plus risqué.

Il faudrait contacter Madame Cazeaux, membre de la plate-forme finances solidaires à Besançon, qui intègre la NEF, partenaire du Crédit Coopératif.

-Siège social de la Fruitière

Maison des services

Place d'ARMES

Quingey 25440

En effet la mairie de Quingey mettrait un local à notre disposition (EMNE) permettant également de mettre l'adresse postale de la fruitière au sein de la maison des services, local que nous partagerons le jeudi avec une autre association. Délibération en conseil municipal le 24 mai 2017.

-A la CCI, Monsieur Marion, spécialiste environnement pour les entreprises, est favorable à une aide à la communication auprès des entreprises. Pour cela il s'agira de présenter le projet à leur Assemblée générale au mois de novembre.

-Fabrique AVIVA : nous sommes arrivés 20^{ème} avec 4865 votes. Un dossier complémentaire a été déposé pour examen devant un grand jury, 1^{ère} étape régionale le 6 juin à Dijon (5mm pour convaincre) puis devant un jury national le 27 juin si l'étape régionale est franchie !

-Résultats des réunions Tupperwatts quant au photovoltaïque : plus de 25 toitures proposées – 20 projets individuels à conseiller. Un fichier pour toitures va être proposé.

Le tarif d'achat EDF doit baisser prochainement, il faut faire vite les déclarations préalables en mairie pour bloquer les tarifs.

Roland Sage organise une visite à la CUMA viticole d'Arbois (installation réalisée de 100kWc) le mardi 16 mai à 16h30.

***Porte à porte covoiturage** organisé à Cessey

Il y avait trois propositions de trajets : pour le travail – pour aller faire les courses – occasionnels. 3 personnes se sont déclarées intéressées pour le trajet travail, 6 pour emmener des personnes (âgées notamment) ou l'inverse.

Il faut trouver la façon de communiquer, de se contacter. C'est une expérience qui a besoin de temps et d'animation

Comment communiquer : par la Gazette, le journal municipal – voir avec la communauté de communes – engager un stagiaire pour mener l'action ? Il faudra parler du covoiturage lors de la rencontre Communauté de communes / TEPCV,

Il faudrait finir l'enquête à Cessey, certains quartiers n'ont pas pu être faits. Peut-être refaire cette expérience pour un autre village.

En parler au Collectif Citoyens Loue-Lison. Il faut démarrer par de petites actions.

***La Soirée des Sobriétaires du 11 mai**

L'isolation en était le thème, faisant suite à la soirée précédente consacrée au chauffage.

Participaient Irénée Sage, qui travaille dans l'isolation, et Fred Lethiec, qui construit des maisons bois et paille.

Ont été évoqués : les démarches administratives, le passage à l'ADIL, les isolants et comment isoler, la rénovation de l'ancien.

***Dans le cadre de la journée de la transition**, le samedi 23 septembre, nous envisageons un partenariat avec Citoyens Loue-Lison, sachant que la première Assemblée Générale de la Fruitière pourrait avoir lieu le matin de cette journée.

Discussion et décision :

le matin : faire l'AG de la Fruitière, accueil des associés, mise en place des collègues

l'après-midi : se partager les uns les autres avec Citoyens Loue-Lison sur les deux territoires.

***Questions diverses**

-La réunion TEPCV aura lieu le 6 juin. La Communauté de communes nous propose de prendre en charge le point 5 : la mutualisation de produits permettant des économies d'énergie (Centrale d'achat) en tant que personne ressource.

Discuter avec eux le covoiturage, et la production d'EnR

-Le site Web : Bernard a choisi un hébergeur. L'adresse est maintenant

www.emne.fr

Bernard attend de nous des informations pour alimenter le site. Dans un premier temps on demande aux différentes commissions de rédiger un petit texte pour expliquer leurs actions.

-Le barrage de Quingey : Trois solutions pour les turbines sont envisageables. Deux pourraient créer une gêne sonore au niveau de l'Hôtel de la Truite, les pêcheurs et la police de l'eau émettent des réticences pour la troisième. Le SMIX prendra la décision. Il est proposé de faire une visite du site de Fraisans pour se rendre compte des gênes occasionnées.

Prochain CA :

Mardi 20 juin à 20h30

à Lavans-Quingey

Attention reprise de l'ancien horaire